



[Fiche technique]

Détecteur de monoxyde de carbone

Réf. 697204

DAACO Détecteur Avertisseur Autonome de monoxyde de Carbone

Seuil de détection de concentration de CO: 50-100-300ppm

Alerte sonore de 85db

Détecteur avertisseur autonome de monoxyde de carbone (DAACO).

Doté d'une alarme qui signale la présence de niveaux dangereux de monoxyde de carbone (CO) dans une habitation.

L'alarme est déclenchée lorsque la concentration de monoxyde de carbone dans l'air dépasse un seuil déterminé pendant un certain temps.

Nouvelle technologie de capteur de monoxyde de carbone qui permet de disposer d'une durée de vie de 10 ans.

Informations complémentaires

Capteur électrochimique.

Bouton test permettant de vérifier le bon fonctionnement.

Puissante alarme de 85 dB.

Émission d'un signal sonore et visuel lorsque le détecteur atteint sa fin de vie et est à remplacer.

Installation facile avec support de montage fourni.

Gamme de température : 0°C à +40°C.

Durée de vie du capteur : 10 ans.

Délais avant alarme :

- 60-90 minutes pour une concentration de CO de 50 ppm
- 10-40 minutes pour une concentration de CO de 100 ppm
- moins de 3 minutes pour une concentration de CO de 300 ppm.

Caractéristiques techniques

Dimensions	(LxlxP) : 11,6 cm x 7,2 cm x 4 cm
Caractéristiques produit	Capteur électrochimique. Bouton test permettant de vérifier le bon fonctionnement. Puissante alarme de 85 dB. Émission d'un signal sonore et visuel lorsque le détecteur atteint sa fin de vie et est à remplacer. Installation facile avec support de montage fourni. Gamme de température : 0°C à +40°C. Durée de vie du capteur : 10 ans. Délais avant alarme : - 60-90 minutes pour une concentration de CO de 50 ppm - 10-40 minutes pour une concentration de CO de 100 ppm - moins de 3 minutes pour une concentration de CO de 300 ppm.
Couleur	Blanc
Alimentation	pile lithium scellée d'une durée de vie de 10 ans
Conforme 10g	Non
Matière	
Unité de vente	A l'unité
Poids	140 g
Garantie	10 ans
Normes et Certification	EN 50291-1 : 2010
Instructions d'utilisation	Implantation du détecteur : Emplacements recommandés : Installez le détecteur à une distance de plus 2 m des appareils à combustion et idéalement de 4 m maximum. Éloignez-le des portes et des fenêtres en raison des courants d'air. Installez le détecteur à un endroit où l'alarme peut être entendue depuis toutes les chambres. Si l'appareil de chauffage est dans la chambre, installez un détecteur supplémentaire dans la chambre. Si vous l'installez sur un mur, placez-le au niveau des yeux (env. 1,50 m) et au moins à 30 cm des murs attenants au plafond. Si vous posez le détecteur sur un meuble, mettez-le à 1 m maximum du sol (pour éviter de l'endommager si vous le heurtez pas accident). Installer un détecteur de monoxyde de carbone au moins à chaque niveau de l'habitation. Emplacements non recommandés : N'installez pas à une distance de moins de 2 m des appareils à combustion. N'installez pas sur un mur avec des obstacles à proximité (par ex. derrière des rideaux, des étagères ou des meubles). Ne placez pas dans les endroits poussiéreux, sales ou gras (par ex. garages ou ateliers). Si vous l'installez sur un mur, ne le placez pas à moins de 30 cm du plafond car c'est un espace sans circulation d'air. Évitez les lieux humides (salle de bain), froids (< 0°C) ou chauds (> 40°C) et éloignez des évier. Installation : Appliquer les instructions de la notice de montage jointe avec chacun des détecteurs. Utilisation : Appliquer les instructions de la notice d'utilisation jointe avec chacun des détecteurs. A noter : Le détecteur est équipé d'une voyant vert qui clignote toutes les 30 secondes pour indiquer un fonctionnement normal. Le détecteur doit être testé chaque semaine à l'aide du bouton Test. L'alarme du détecteur émettra un bip suivi de 4 impulsions sonores, suivies d'une courte pause, puis 4 impulsions supplémentaires, pour finir par un seul bip. Cela confirme que le détecteur est sous tension et qu'il fonctionne.
Classification	Non concerne

Partie du corps

Etanche	Non
---------	-----